

COMMUNE DE CERVON
Conseil Municipal du 20 janvier 2021

L'an 2021, le 20 janvier à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Cervon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Mini club, sous la présidence de Fabien SANSOIT Maire,

Présents : M. Fabien SANSOIT, Maire, Mmes : Marie-Agnès CORDILLOT, Michelle GUDIN , Monique LANTIER-DUCOURET, Christelle NICOLAS, Catherine SAUVAT, MM. Pascal BERTIN, Nicolas BOITEUX, Charles HALM, Jacques MARTIN, Yves PETRE, Dominique ROY, M. Alexandre SAINT-JOST, Baptiste TAUPIN,

Absente excusée : Mme Alexandra TAUPIN

Approbation du procès-verbal :

Mme Catherine SAUVAT donne lecture du procès-verbal du dernier conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal.

I – Point sur les finances 2020

Un point est fait par Monsieur le Maire sur les recettes et dépenses des comptes de fonctionnement et d'investissement en cette fin d'exercice 2020. Les dépenses de fonctionnement plus nombreuses du fait de la crise sanitaire (masques, entretien et désinfection des locaux, achat de matériel...) ont cependant été correctement maîtrisées. Les opérations d'investissement prévues pour 2020 ont toutes été réalisées. Quelques opérations sont cependant en cours ou reste à réaliser, elles seront achevées en 2021.

II – Point sur les travaux

- **Travaux d'entretien :** divers travaux d'entretien ont été réalisés dans différents hameaux par les agents communaux.
- **Alarme SAIP à Marcilly :** l'achat d'une armoire est à prévoir. Des devis seront demandés.
- **Dépôt de tôles ondulées :** des tôles ondulées contenant de l'amiante ont été laissées dans le bois de Valentinges. Une plainte a été déposée à la gendarmerie.
M. MARTIN présente un devis de la SARL Rolland à Surgy , pour retirer ces tôles, d'un montant de 1044€. Une demande sera également faite auprès du Syndicat Mixte de la Région de Corbigny.
- **Logement de La Commaille :** des travaux sont en cours, réalisés par les agents communaux.
- **Abattage de sapins morts sur la route de Maré-Le-Bas :** les arbres ont été coupés par l'entreprise Rignault Paysage. Ils seront évacués lorsque l'état du terrain le permettra .
- **Chauffe-eaux dans les logements de la commune :**
 - Un chauffe-eau a été remplacé dans un logement.
 - Un des chauffe eau « solaire » des pavillons ne fonctionne pas de façon optimum. Le chauffagiste interviendra.
- **Chaudière du logement de l'ancienne poste :** après une première intervention de l'entreprise Legendre suite à une panne, le changement de chaudière est à prévoir . Une réflexion sur le type de chauffage sera menée.

- **Maison en péril à Doussas** : Monsieur le Maire a pris contact avec un avocat afin de connaître les mesures à prendre au terme de l'arrêté de péril imminent . Ce dossier est en attente d'une réponse des services juridiques..
- **Projet d'installation d'une antenne relais sur la commune** : suite à un accord entre l'Etat et les opérateurs de téléphonie mobile sur des nouvelles obligations pour la généralisation d'une couverture mobile de qualité pour l'ensemble du territoire, un projet est à l'étude sur la commune, La commune ne disposant pas de terrain communal à mettre à disposition, la société ATC France a indiqué qu'elle chercherait un terrain auprès des particuliers.
- **Assainissement** : Monsieur le Maire présente les compte-rendus des réunions du lundi 16 novembre 2020 et du mercredi 18 novembre 2020 concernant le projet de réhabilitation de l'assainissement du bourg de Cervon. Les travaux qui pourraient être nécessaires chez les particuliers seront entièrement financés par une subvention.
M. BOITEUX signale que les problèmes de pollution qu'il a maintes fois évoqués auprès des services de la communauté de communes n'ont jamais été réglés.
M. ROY demande des renseignements sur le passage du ruisseau actuellement busé sous son terrain.

III – Information voirie 2021

- **Route de La Citadelle - Vellerot** : des travaux sont prévus au printemps, financés par une partie du reliquat du compte voirie 2020. Un devis de la DDT d'un montant 52 711 € est présenté par Monsieur Le Maire.
Il a été décidé de séparer le devis en deux tranches : une de 33 244 € pour une première partie de travaux en 2020 qui correspond au reliquat, et une de 19 463 € pour finir en 2021.
- **Route du Puits et de Maré Le Bas** : les travaux seront réalisés sous mandat de la communauté de communes. Les résultats de la consultation sont en attente.

VI – Questions diverses

- **Référent forêt pour la commune** : le conseil municipal désigne Monsieur le Maire comme représentant de la commune concernant la forêt au Parc Régional Naturel du Morvan
- **Agents communaux** :
Le remplacement de Mme Sandrine LACOUR, animatrice périscolaire en congé maladie, est assuré par Manon FRANCOIS jusqu'aux vacances de février, puis ce sera par Laurine DIOVADA.
M. Pascal VIGNERON a constitué un dossier de retraite.
La prise de fonction de l'agent mis à disposition de l'APE pour la cantine s'est bien passée.
- **Demande de subvention pour frais de scolarité par l'institution Saint Léonard à Corbigny** : Monsieur le Maire fait part d'une demande de subvention de l'Institution Saint Léonard afin de participer aux dépenses de fonctionnement matériel engagées pour les enfants de la commune scolarisés dans cet établissement. Le Conseil Municipal rappelle que la commune de Cervon a une école primaire de la toute petite section au CM2 avec une cantine et un accueil périscolaire le matin et le soir. Pour ces raisons il s'oppose à la demande d'aide financière.
- **Logements communaux** : la locataire d'un des pavillons a donné son préavis.

- **Vitesse excessive des véhicules à Marcilly:** la DDT (Direction départementale des territoires) estime la signalisation suffisante dans la traversée du hameau. Une signalisation supplémentaire serait à la charge de la commune. Une réflexion est engagée.
- **Bulletin municipal de janvier 2021 :** Monsieur le Maire remercie les personnes qui se sont investies dans la création du bulletin municipal de janvier , notamment M. Thierry GAGNOT pour la création de la maquette et la mise en page des articles, ainsi que l'ensemble des conseillers pour la distribution.
- **Vaccination des personnes de plus de 75 ans contre la COVID-19:** les conseillers ont distribué les documents aux habitants concernés et se tiennent à leur disposition pour tout renseignement ou en cas de problème.
- **Reliures des registres d'archives :** des réparations de reliures sont à prévoir pour certains des registres anciens, des devis seront demandés. Par ailleurs les délibérations des dernières années sont prêtes à être reliées.
- **Aide alimentaire :** dispositif en place jusqu'au 31 mars 2021. En cas de besoin, renseignements au 07 88 61 13 11.
- **Trous dans la chaussée à reboucher :**
 - dans le bourg : sur la place, rue de l'ancienne poste, Avenue de La Gare, place des tilleuls.
 - sur la route de Maré-Les bois entre la RD et le pont
 - les tranchées à Précý-La Chaume suite aux travaux du SIEEN
- **branchages à Marcilly :** des tas de branches ont été laissés après broyage dans le fossé de la route départementale en arrivant à Marcilly par la route de Cervon.
- **Curage des fossés :** De nombreux fossés ont besoin d'être curés à Certaines et à Marcilly. Une visite de la commission des travaux est prévue dans les hameaux .
- **Tours des poteaux à Certaines :** le broyage du tour des poteaux n'est pas terminé à Certaines.
- **Démarchage suspect à Marcilly :** des habitants ont été démarchés pour la " pollution carbone". La mairie n'était pas au courant de ce démarchage sur la commune, ce qui semble suspect. Une information sera mise en ligne sur le site et dans le bulletin pour rappeler l'importance de rester vigilant en cas de démarchage à domicile.
La gendarmerie a été prévenue.
- **Travaux à La Rue Au Venant :** prévoir de rebuser le chemin et mettre à niveau.
- **Le projet photo** sera prochainement lancé.

Dates à venir :

- Commission des travaux : premier samedi du mois dans les hameaux à partir du 6 février 8h30
- Commission des finances : le 3 mars à 18 h00
- Bureau Communauté de communes : 28 janvier à 18h00
- Prochain Conseil Municipal : le 10 mars à 20h00

La séance est levée à 23h15